



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

Document de référence
du PLAN
NATIONAL DE
FORMATION

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral
Animateurs
Officiels





Animateurs

Discipline sportive

BOXE EDUCATIVE

1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation

2°) Contenus spécifiques définis par :

- la Commission Nationale Sportive ou**
- le Groupe Technique Sportif**

2008



Conditions d'entrée dans le cursus de formation

Activité sportive : **Boxe éducative.**

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins .17 ans à l'entrée en formation
et au moins 18 ans à l'obtention du BF1A ou du BF10



4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

Niveau requis : Aucun




Organigramme général


ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options
Conditions d'entrée en formation		Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS
Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	
Durée totale		94H (20+8+16+50.)	8H (8+30+ 50)	15H	
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	
Période probatoire 20H		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	* Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	* Positionner son association dans son environnement. * Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives	
	UCC TC.2	Animation pédagogique	* Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	* Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission	
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	* Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	* Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	
Activité Sportive 16 h.	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	* Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base * Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique * Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. * Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	* Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques * Transmettre des connaissances	
		4.2 Législation	* Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	* Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires * Approfondir ses connaissances	
		4.3 Sécurité de la pratique	* Identifier et prévenir les risques liés à l'activité * Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique * Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	* Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité * Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité * Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	
		4.4 Environnement	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels * Agir en fonction des contraintes qui en découlent * Prendre en compte la protection du milieu	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	
Formation en alternance en association 50 h.		Stage Pratique dans l'Association	* Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	* Connaître la Fédération et son organisation régionale.	
		Stage Pratique en Animation	* Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	* Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques	
AFPS		* Etre titulaire d'une attestation de formation			

Brevet fédéral 1^{er} degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H		UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30	
Compétences visées Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		Compétences visées Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	Compétences visées Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.	
Capacités recherchées - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		Capacités recherchées - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.	Capacités recherchées - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives	
Contenus synthétiques de formation - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		Contenus synthétiques de formation - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)	Contenus synthétiques de formation - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux	

Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation 				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H	UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30		
Compétences visées Etre capable de situer son association dans un environnement	Compétences visées Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction	Compétences visées Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.		
Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> la démarche de projet la conception d'une progression d'apprentissage la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives l'analyse et l'évaluation. Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. Prévention – Evaluation – Traitement des conflits 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comportements à risques. Les règlements 		
Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 	Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La démarche de projet. Les méthodes d'apprentissage L'évaluation. La planification et la programmation 	Contenus synthétiques de formation Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> bio-mécanique cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire les filières énergétiques sécurité (conduites à tenir) les risques liés au dopage et aux conduites addictives 		

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur		BF 1 A		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Boxe éducative.			
Présentation générale		UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive -16H (NB : Les quotas horaires peuvent être augmentés selon les exigences de la discipline sportive)					
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale							
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE		UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION		UCC A.S - 1-A-4.3 SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE		UCC A.S - 1-A-4.4 ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire : 9H		1H		4H		2H	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique. 		<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu 	
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> La connaissance et la maîtrise de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre. L'animation pédagogique spécifique L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels Mettre en pratique ses connaissances 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure Acquérir un comportement responsable Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 		<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les prévisions météorologiques locales Prendre en compte les différents matériels Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge) 	

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Boxe éducative	
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-A-4.1 TECHNIQUE ET PÉDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 9H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée ▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau- ▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques ▪ Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. ▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ EC de connaître la logique interne de l'activité (face à face, cible autorisé, surface de contact, espace de jeu, durée de jeu) 		
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ EC d'identifier le niveau des pratiquants (condition physique, morphologie...) 		
L'animation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ EC de mettre en place une séance d'animation en boxe éducative (mise ne place de situation ludique) 		
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ EC d'identifier les comportements à risque, ▪ EC d'arbitrer un assaut ▪ EC de juger un assaut 		
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE: <i>Boxe éducative</i>
UCC A.S - 1-A-4.2 LÉGISLATION Proposition de répartition horaire : 1H	Etre capable <ul style="list-style-type: none"> • d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité. • d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	EC de connaître le règlement de l'activité Boxe éducative (cible autorisée, surface autorisée, comptage des touches, pénalité) 	
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	EC de connaître sa responsabilité (droits et devoirs) lors d'une animation	
La mise en pratique de ces connaissances	EC d'arbitrer un assaut EC de juger un assaut	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	

<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p>	<p>BF 1 A</p> <p><i>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Boxe éducative</i></p>
<p>UCC A.S -1-A-4.3</p> <p>SÉCURITÉ DE LA PRATIQUE</p> <p>Proposition de répartition horaire : 4H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>
<p>Les connaissances générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EC d'identifier les risques liés à l'activité
<p>Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EC d'aménager l'espace (délimitation d'une zone de jeu, montage d'un ring) • EC d'équiper les pratiquants (gant, casque)
<p>Les connaissances appliquées au milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • EC d'intervenir en cas de défection du matériel.
<p>Evaluation</p>	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>

Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES DE L'ACTIVITÉ SPORTIVE : Boxe éducative
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. ▪ Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu ▪ Prendre en compte la protection du milieu 	
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	EC de connaître les habitudes et contraintes d'une salle de sport (gymnase, salle de boxe...)	
L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	EC d'intégrer l'activité dans une démarche de développement durable (lors de pause, gestion des déchets, utilisation de l'énergie)	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



Évaluation :

mise en place d'un atelier animation boxe éducative de 15 minutes

critères : Respect des consignes de sécurité
 Respect de la logique d'activité

Situation de 15 minutes Pratique de l'activité, (pratique, arbitre, juge)

Respect des consignes de sécurité
 Respect de la logique d'activité
 Respect du règlement et du comptage des points




BF A Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10H)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se positionner au sein de la fédération au niveau national. • Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. • Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. • Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
--	---	---

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40H)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40H)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante • participer au développement de l'activité concernée. • organiser une manifestation entre plusieurs associations. • participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale • éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
---	--	--

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).

Bibliographie - Centre de ressources	
Générale	Spécifique
<p>La Mallette Formation de la Commission Nationale et ses 6 annexes</p> <p>Site Internet du Pôle Formation www.ufolep.org</p> <p>Site d'informations générales Yatout www.ufolep.org</p>	<p style="background-color: #e0ffe0;"><i>Documents de travail conseillés par la CNS ou le GTS</i></p> <p>2 diaporamas sont à votre disposition à l'Ufolep Nationale – Pôle Formation (documents trop « lourds » pour être mis en ligne).</p> <div style="text-align: right;">  </div>